

# Pouyastruc 'Info

## Bulletin Municipal

N°9  
SEPTEMBRE 2008

Dans ce numéro :

La mairie informe	2-3
Budget	4-5
Page sportive	6
Page culturelle	7
Les puits	8-9
Economie de l'eau	10
Portraits -Carnet	11
Page de l'école	12

### Edito

#### DANS LES MEANDRES DE L'ESTÉOUS

- ♦ A la fin de la précédente année scolaire j'ai reçu des parents demandant une dérogation pour inscrire des enfants dans un autre établissement scolaire. En tant que Maire, je me dois de défendre les intérêts de notre école ; En conséquence, et quel que soit le motif, je me suis fixé la règle de ne délivrer aucune dérogation.
- ♦ Voilà plusieurs fois que l'école subit des dégradations. Aussi, j'ai donc procédé à un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

### AGENDA

- 06/09/08 : Compétition de Ball Trap : trophée Charles Gachies
- 13/09/08 : Journée Portes Ouvertes de Rugby
- 21/09/08 : Compétition de tir à l'arc 3D
- 26/09 : Assemblée Générale de la Chorale
- 28/09/08 : Fête du Sport
- 17/10/08 : Election des représentants des parents d'élèves
- 25/10/08 : Repas de l'Amicale des Anciens
- 11/11/08 : Cérémonie du 11 Novembre
- Fin 11/08 : Conférence sur l'Histoire du village
- 05/12/08 : Concert des Chanteurs de l'Estéous à Oléac
- 13/12/08 : Assemblée Générale de la Fraternelle
- 21/12/08 : Concert des Chanteurs de l'Estéous à l'église de Pouyastruc à 16H

### Mairie

Lundi : 9h à 12h -15h à 18h  
Mardi : 9h à 12h  
Jeudi : 9h à 12h - 15h à 18h

Nouveau  
n° : **09.77.60.76.53**

Fax: 05.62.33.25.26

mairie-  
pouyastruc@wanadoo.fr

Permanences du maire :

Mardi: 17h30 à 19h

Autres jours : sur rendez-vous

N° de M. le Maire:

**06.83.45.42.19**

**Marie Josiane BEDOURET**

Jeudi de 17h à 19h

05.62.96.50.02 -

### La fête du sport.. un franc succès (On s'est bien amusés!)



Les Inscriptions



Mais où est la n°7 ?



Et si vous écoutiez un peu ?

La fête du sport ...et de la convivialité



Conférence sur  
l'histoire du village  
Par  
GUY CASSAGNET  
Professeur d'histoire  
fin Novembre  
En fin d'après-midi  
Suivie d'un  
repas amical avec  
le conférencier

Ont participé à la rédaction de ce numéro:

Roland COUSTET (le maire)

Alain FERRER

Josiane GESTAIN

Elodie LOISELLE

Cécile URRICARIET

Yves VERGEZ

et.. les enfants de l'école

Mise en page : Annie CARRERE

05.62.33.22.67

(annie-65@wanadoo.fr )

## Edito (suite)

- ◆ L'analyse des retours de l'enquête montre que votre principale préoccupation se porte sur l'irrespect du code de la route : vitesse excessive, panneaux de stationnement et sens interdit (stade)...  
Force est de constater que la majorité des véhicules circulant dans le village sont conduits par des pouyas-trucais et des pouyastrucaises.  
Tout en reconnaissant que des moyens techniques, souvent coûteux, peuvent atténuer ces problèmes (renforcement de la signalisation, ralentisseurs...), je pense que c'est avec un comportement responsable de la part de nous tous que nous résoudrons ceux-ci. Une intensification des services de gendarmerie est à attendre dans ce domaine.
- ◆ La fête est terminée. Je tiens à remercier le comité pour l'excellent travail, la bonne organisation et le bon comportement de tout le monde. Je remercie particulièrement « le fer de lance » de cette équipe, Camille et Lucie Devèze, Aurelie et Michel Pailhas, (l'adjoint au maire chargé de l'animation) qui se sont particulièrement investis afin que tout se passe au mieux. Bien entendu mes remerciements s'adressent aussi à toutes les personnes qui ont prêté leurs bras.
- ◆ Des nouveautés à la déchetterie : la collecte est étendue aux : -DEEE (déchets équipements électriques et électroménagers)  
-lampes usagées  
-vêtements et chaussures  
un nouveau créneau horaire a été rajouté le mardi :  
Horaires de la déchetterie :  
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h à 18h  
Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- ◆ Des Nouveautés à la mairie :  
Numéro téléphone : 09 77 60 76 53  
Heures d'ouverture au public :  
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 11h  
Lundi, jeudi de 16h à 18h  
( en dehors de ces heures et en cas d'urgence seulement : tel : 06 83 45 42 19)
- ◆ Bibliothèque : lundi, vendredi de 16h à 18h  
Mercredi de 14h à 16h
- ◆ Si nous voulons préserver notre patrimoine, il y a urgence à mettre l'église hors d'eau. ; Nous entamerons la réfection du toit le plus rapidement possible.
- ◆ La municipalité a fait un effort important afin de maintenir le village propre. Certains riverains n'hésitent pas à laisser la tonte, sur les talus, dans les fossés voire sur la voie publique..  
De même, les services publics (France télécom ,ERDF)

## LA MAIRIE COMMUNIQUE ...

signalent des gênes dues à des arbres touchant les lignes aériennes. En conséquence je demande à tout le monde de faire les efforts nécessaires pour pallier à ces nuisances..

- ◆ La mairie est souvent sollicitée pour des renseignements concernant la vente de terrains, de maisons ou de locations. Sans que cela soit une obligation et afin de pouvoir répondre à ces demandes, je vous incite à nous renseigner.
- ◆ Recensement : nous passons de 538 à 619 habitants pour 270 habitations (gendarmerie comprise).  
Recensement bis : dans l'optique d'un conseil municipal des jeunes, il serait nécessaire que les jeunes de 10 à 14 ans se fassent connaître au secrétariat de la mairie.
- ◆ Heureux d'accueillir les nouveaux arrivants à la gendarmerie :  
L'adjudant Daniel Mazounave et sa famille venant de la brigade de Lannemezan  
Le MDL chef Mario Sarrade et sa famille arrivant de Miradoux (Gers)  
Bienvenue à ces deux familles.

La rentrée n'est pas si loin que ça, aussi je souhaite bon courage à tous les jeunes, aux parents et aux enseignants.

Le Maire



## La Bibliothèque

L'informatisation de la bibliothèque va entraîner une perturbation d'une durée de 5 à 6 semaines. De ce fait, nous sommes dans l'obligation d'en réduire l'ouverture au public.

**Elle ne sera donc ouverte au public que le vendredi de 16 à 18 heures.**

Merci de votre compréhension

Alexandra en compagnie des bibliothécaires de la Médiathèque Départementale (Liliane GALIN et Jacques SOULERE) devant le bibliobus et brandissant l'affiche de « LIRE EN FETE » des 10, 11 et 12 Octobre



## RESULTATS DE L'ENQUETE

### *Un petit retour sur vos réponses....*

Tout d'abord, nous souhaitons sincèrement remercier tous ceux qui nous ont consacré un peu de temps et nous tenions à vous faire un retour aussi synthétique soit-il de cette enquête..

Le taux de participation avoisine les 22%, ce qui ne nous y trompons pas n'est pas si mal.

Parmi les gens qui ont répondu, beaucoup sont installés depuis plusieurs années à Pouyastruc, et près de la moitié s'implique dans la vie associative. Une très large majorité se sent bien intégrée dans la vie du village mais beaucoup restent favorables à des rencontres festives, culturelles, intergénérationnelles, et enfin sportives.

Concernant les projets, il apparaît que la **sécurité routière** vous semble être la priorité : 78% pensent en effet que les règles de circulation routière ne sont pas respectées dans l'ensemble du village, en mentionnant tout d'abord les problèmes liés à la vitesse puis ceux liés au stationnement.

Viennent ensuite dans l'ordre : l'assainissement, **la création d'une aire de jeux pour les enfants, l'aménagement de la place puis celui de la salle polyvalente et enfin celui du complexe sportif**

D'autres projets nous ont été suggérés et certains pourront être intégrés à nos réflexions. Beaucoup se sont déclarés sensibles aux questions environnementales.

Pour ce qui est de votre participation, **14 personnes environ se sont déclarées intéressées pour participer à certaines commissions**. Nous ne manquons pas de contacter ces personnes à l'ouverture des commissions.

**L'accès aux services est jugé satisfaisant**, toutefois quelques demandes sont formulées concernant une boulangerie, les transports, et le stationnement.

Concernant l'accès à l'information, **69% des participants pensent être correctement informés** des projets et de

la vie du village ; des compléments d'information pourraient toutefois être apportés sur des sujets comme l'assainissement, la Communauté de Communes, et la carte communale.

Enfin, **tous semblent apprécier le Pouyastruc'Info** et 59% trouveraient intéressant d'accéder à un site Internet dédié à notre commune.

Pour en savoir plus, une synthèse plus détaillée de cette enquête est disponible en mairie.

Encore merci à vous !

### **Nos amies , les bêtes,**

Tous les animaux domestiques doivent être tenus en laisse ou dans une propriété fermée .

Certes, il arrive , de temps à autres, que nos fidèles compagnons parviennent à déjouer la surveillance de leur maître .

Certaines de ces bêtes peuvent ainsi causer des dérangements dans le voisinage ou dans la commune . il est donc demandé à chacun d'entre nous de veiller à la tranquillité et au respect d'autrui , et si par hasard vous reconnaissiez un de ces animaux, il serait correct d'en avertir les maîtres..

Si toutefois, les incidents et les dérangements qui en découlaient se répétaient, en vertu du contrat que le Maire a reconduit avec la SPA (service assurant la fourrière), toute personne importunée a la possibilité de téléphoner à la fourrière qui prendra en charge l'animal , Le propriétaire devra récupérer la bête après acquittement des frais

Ce service, recommandé par la préfecture est facturé 451,92 € pour l'année à la commune , soit un coût de 0,84€ par an et par habitant .

Il ne reste qu'à souhaiter que nos fidèles compagnons n'échappent pas à notre vigilance.

### **Une Zone d'Activité Economique à Pouyastruc**

Dans le bas du village , au carrefour de la rue du Pic du Midi et de la route de Trie, va s'installer une Zone d'Activité Economique( ZAE) . Le plan prévoit 4 lots sur 12200m2 ,

C'est la Communauté de communes de l'Arrêt Darré qui en aura la maîtrise d'ouvrages .

### **Assainissement :**

L'étude concernant la réalisation de l'avant projet relatif à la création de l'assainissement, va être lancée prochainement. Ces travaux seront le point de départ de ce projet et permettront de présenter notre demande auprès des organismes compétents afin d'être retenu au titre des prochains budgets et d'obtenir des financements.

### **Composition du bureau de la CCADE**

**Président C ALEGRET** (Pouyastruc)

**1er Vice-Président :**

Gabriel MARQUERIE (Lansac)

**2ème Vice -Président :**

Jean-Jacques SOULAN (Gonez)

**3ème Vice-Président :**

Jean ROIG (Laslades)

**Membres :**

Marc DESCONNET ( Hourc)

Jean-Louis DHUGUES (Pouyastruc)

Pierre DHUGUES (SouyeauxX)

Félix GABRIEL (Coussan)

Emmanuel GERBOT (Lansac)

Régis GUILHLAUME (Souyeaux)

Christophe LAFFAILLE (Laslades)

Sandrine SOULAN (Gonez)

Cécile SEMPASTOUS (Coussan)

Gilbert VILLEMUR (Hourc)

**Employés :**

**José VAZ** de Pouyastruc

**Serge SASSERE** de Collongues

**Alain VERGES** de Lansac

Ces trois personnes sont affectées à toutes les tâches d'entretien et de petits travaux d'investissement sur les infrastructures du territoire de la CCADE .

## PRESENTATION GENERALE DU BUDGET 2008

DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)		
FONCTIONNEMENT		TOTAL
.011	Charges à caractère général	80 950,00 €
.012	Charges de personnel	112 600,00 €
.014	Atténuation de produits	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 800,00 €
656	Frais de fonctionnement groupe d'élus (4)	0,00 €
66	Charges financières	27 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	97 650,00 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00 €
.022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0,00 €
.023	Virement à la section investissement	46 266,00 €
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>419 266,00 €</b>
INVESTISSEMENT		TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	153 400,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €
<b>Total des opérations d'équipement</b>		<b>218 600,00 €</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipements versés	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
26	Participations et créances (...) des participations	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
45X-1	total des opérations pour compte de tiers	0,00 €
3...	Stocks	0,00 €
.020	Dépenses imprévues d'Investissement	0,00 €
<b>Dépenses d'investissement -Total</b>		<b>392 000,00 €</b>

RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)		
FONCTIONNEMENT		TOTAL
.013	Atténuation de charges	5 000,00 €
70	Produits des services	16 000,00 €
73	Impôts et taxes	120 233,00 €
74	Dotations et participations	130 810,00 €
75	Autres produits de gestion courante	40 900,00 €
76	Produits financiers	0,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
78	Reprise sur amortissement et provisions	0,00 €
Recettes de fonctionnement - Total		312 943,00 €
<b>R002 RESULTAT REPORTE</b>		<b>106 323,00 €</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>419 266,00 €</b>
INVESTISSEMENT		TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 068/10)	16 197,00 €
13	Subventions d'investissement	259 238,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud)	0,00 €
18	Compte de liaison	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00 €
204	Subventions d'équipements versés	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
26	Participations et créances (...) des participations	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
45X-2	Opérations pour compte de tiers	0,00 €
3...	Stocks	0,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	46 266,00 €
.024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
Recettes d'investissement - Total		321 701,00 €
<b>R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE</b>		<b>70 299,00 €</b>
Affectation au compte 1068		0,00 €
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>		<b>392 000,00 €</b>

## QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES

### COUT ANNUEL PAR PERSONNE

SDE (syndicat d'électrification)	0,240 €
SPA (fourrière)	0,840 €
SIVOM	8,820 €
SDIS (pompiers)	25,280 €

6554 - Coopérative scolaire	400,00 €
6554 - S. D.E Tarbes	400,00 €
6554 - SIVOM	7 600,00 €
6554 - Syndicat de l'Estéous	800,00 €
6554 - Syndicats Mixte des Coteaux	800,00€
6574 - ADMR	510,00 €
6574 - Amicale des Maires du Canton	30,00 €
6574 - Amicale des Retraités	155,00 €
6574 - Association des cavaliers Ran donneurs de Bigorre	80,00 €
6574 - Association des Parents d'élèves	80,00 €
6574 - Ball Trap Club de Pouyastruc	80,00 €
6574 - Compagnie d'Archers d'Estéous	370,00 €
6574 - Conscrits de Pouyastruc	770,00 €
6574 - Ecole de Judo Pouyastruc	325,00 €
6574 - Gymnastique volontaire	325,00 €
6574 - La Fraternelle	230,00 €
6574 - Les Chanteurs de l'Estéous	150,00 €
6574 - Lieutenant de Louveterie des HP	35,00 €
6574 - Livres de Bigorre	130,00 €
6574 - Société de Chasse	155,00 €
6574 - Tennis Club Pouyastruc	475,00 €
6574 - Union sportive Pouyastrucaise (USCP)	1 100,00 €

## Les Taxes

Le conseil municipal a voté une légère hausse des parts communales des taxes d'habitation, de foncier bâti, de foncier non bâti et de taxe professionnelle.

Des projets d'envergure seront en effet à mener dans les années à venir. Ces projets nécessiteront des ressources supplémentaires ; c'est pourquoi le conseil municipal a voté une hausse de 1% sur l'ensemble des 4 taxes précitées jugeant qu'il était préférable d'amorcer une hausse modérée plutôt que de subir par la suite une hausse brutale.

Ces taux ainsi que ceux des deux années précédentes sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

TAXES	Taux votés en 2006	Taux votés en 2007	taux votés en 2008
Taxe d'habitation	8,42%	8,61%	9,52%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10,11%	10,33%	11,23%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29,10%	29,73%	30,43%
Taxe professionnelles	12,29%	12,56%	13,43%

Etat comparatif des Taux 2007	Taux d'imposition (%) de la catégorie démographique			
	Pour la commune	Départementale	Régionale	Nationale
Taxes sur les propriétés foncières bâties	12,70	15,74	17,08	15,99
.... dont au profit de la commune seule	10,33			
Taxes sur les propriétés foncières non bâties	39,43	51,70	88,82	45,10
.... dont au profit de la commune seule	29,73			
Taxe d'habitation	10,81	10,26	10,30	11,19
.... dont au profit de la commune seule	8,61			
Taxe professionnelle	16,61	16,63	16,22	11,81
.... dont au profit de la commune seule	12,56			

## LA VIE SPORTIVE

### Tir à l'Arc

Président : Jean LARRIEU 05.6233.24.61  
Une compétition 3d est prévue pour le 21/09

### Judo

Président : Clément LEGRAND  
05.6233.24.32  
Reprise des entrainements : le 9 Septembre à 18h30

### Chasse

Président : J.-J. DALIER  
05.62.33.46  
Capitaine de l'ouvèterie :  
Jean-Claude TERRADE  
05.62.33.24.40  
Ouverture générale : Le 14/09

### Tennis

Président : C.LAPORTE

Pour des raisons professionnelles, Régis Baget ne pourra maintenir l'ensemble des cours qu'il proposait jusque-là.

C'est Jean-Christophe GALLARDOU et Théophile HAMELIN qui prendront la relève.

La nouvelle grille des inscriptions est fixée : vous la trouverez sur le site Internet et sur la porte du club.

Le club compte à ce jour 79 adhérents (dont 46 nouveaux) : 36 adultes et 42 enfants

Les cours auront lieu le Lundi soir avec JC Gaillardou , le Mercredi après midi avec Isabelle , le Jeudi soir avec Régis Baget et le Samedi matin avec J.C. Gaillardou et l'après -midi avec Théophile Hamelin

Pour plus d'informations:  
05.62.33.27.10 ou 05.62.31.70.95  
[christophe.duthou@wanadoo.fr](mailto:christophe.duthou@wanadoo.fr)

Alain Teilh vient de remettre à Jérôme Bonnacarrère le Trophée Azpiroz 2008



### Ball Trap

Président:  
J. LOETCHER  
05.62.45.90.24

Le Challenge  
Charles GACHIES  
(6 et 7 Septembre)  
a clôturé la saison

### Randonnée des Aînés

Présidente : Arlette Couerbe

Les marches ont repris le 5 Septembre à 8h30 .  
A partir du 3 Octobre , cette activité passera le Vendredi à partir de 14h au stade

le détail des circuits sera affiché sur la porte de la salle des associations

### Rugby

Présidents : Remy Capdeville, Alain Teilh, et Christian Mailhes

Site: <http://www.us-pouyastrucaise.com/>

Les entraînements ont repris depuis le 25 /07 pour les seniors et le 30 Aout pour l'école de rugby (enfants nés de 1994 à 2003): à 14heures le Samedi au stade

La saison commence le 21 Septembre au Stade Azpiroz en Fédérale 3 USP contre Montréjeau

À 13h30 at 15 h

### Gymnastique Volontaire des Rives de l'Esteous

Siège social : Mairie de Pouyastruc.

Reprise des cours le 8 septembre 2008.

Nous vous proposons des pratiques physiques et sportives adaptées et animées par des personnes diplômées..

Nous disposons d'un matériel conséquent pour varier nos séances. Pour les personnes qui ne connaissent pas encore la G.V. deux séances gratuites sont offertes.

:ROUQUETTE Michel, président: 05.62.33.23.93

ROUQUETTE Anna, animatrice 06.64.33.44.99

PARDON Marie-Claude : trésorière

DUBIE Gabrielle : secrétaire

Adultes	Lundi	9h15	Complexe sportif
Adultes	Mardi	9h15	Complexe sportif
Adultes	Mercredi	9h	Ecole Communale
Adultes	Vendredi	18h45	Complexe sportif
Enfants de 3 ½ à 5 ans	Mercredi	14h	Ecole communale



L'équipe de rugby en 1976 avec leur entraîneur: Alain DOUCET

### Lous BOUSSALOUS

Président: Bruno DUBIE,  
Trésorier : Dominique LATAPIE  
Secrétaire : Henri BENJAMOLLE

« Les frelons » ( car en jaune et noir )

L'association a été créée en Avril 2007 . Elle regroupe actuellement une quarantaine d'adhérents, anciens sportifs de Pouyastruc. Leur objectif est de renouer des liens d'amitié autour d'un repas et pour les plus sportifs, d'entraînements de rugby (2 fois par mois) et de matchs amicaux (1 par trimestre ), comme le tournoi qui a eu lieu en Mai ,

Mais le rugby n'est pas leur seul lien , ils peuvent se retrouver pour un match de foot, de pétanque, une randonnée à vélo ou des rencontres familiales avec femmes et enfants comme en Juin dernier à Cabanac ..Retrouvez-les sur le net :

( taper sur google : lousboussalous blog

## LA VIE CULTURELLE

### Les Chanteurs de l'Estéous

Présidente : Anne-Marie MENVIELLE  
(05.62.33.23.51)

Les répétitions ont repris le **Mercredi à 19 h** à la Salle des Associations sous la direction comme toujours de Lilla Besson .

La chorale prépare deux concerts pour Décembre , un à Oléac (le 05/12) et le 21/12 à 16h à l'église de Pouyastruc

La violoniste Lila BESSON propose des **Cours de Violon ou de Piano pour des enfants ou des adultes** .Pour des débutants (solfège inclus) de 1/2 h à 3/4 d'heure par semaine . Pour des non débutants (quelques connaissances musicales sont nécessaires : Cours individuels avec solfège):

Pour plus d'informations: 06.79.50.81.02



La banda



L'apéritif sur la place

Les courageux randonneurs



## L'histoire de notre village

Nous pensons que tous les Pouyastrucalis, anciens ou nouveaux, apprécieront cette conférence sur l'histoire du village, présentée par Guy CASSAGNET.

Beaucoup connaissent ce conférencier brillant et passionné , ancien professeur agrégé d'histoire et Géographie, Conservateur du patrimoine des Hautes Pyrénées, Conservateur du château de Mauvezin de 1984 à 1997, Président de l'Association « Parlem » qui diffuse l'occitan dans 100 écoles, Président d'ABBAN (Association Béarn Bigorre Aragon Navarre) pour les HP, professeur à l'Université du Temps Libre etc...

Certains d'entre nous ont pu assister aux conférences qu'il avait faites à Souyeaux, et à Castera Lou, sans compter les interventions à l'Escaladieu, à Artagnan, et bien sûr à Vic d'où il est originaire ( et bien d'autres) .

Après la conférence nous nous retrouverons tous autour d'une table pour poursuivre le dialogue avec lui.

Venez nombreux, vous ne le regretterez pas !

### L'Aquarelle

Josette VILLACAMPA  
(05.62.33.24.45)

Les cours ont repris depuis le 22 /09 de 18h à 20h à la salle des associations autour de Anne PEYRAT

## LA FETE DU VILLAGE

Au gré des quelques conversations ici et là, il semble que la fête fût réussie.

Camille et toute son équipe, investie depuis plusieurs mois, ont redoublé d'efforts, multiplié les activités, pour donner un nouvel élan à la fête du village. Petits et grands ont pu trouver leur place au travers des différents stands.

On a pu jouer aux quilles, tenter sa chance à la pétanque; faire une randonnée dans la forêt , mais aussi profiter du manège et balades à poney etc...

Pour faire patienter les quelques 380 convives au repas du soir (padenade géante), la banda « Les pistons voyageurs » a donné le ton.

Le dimanche, après des aubades caniculaire, tous vêtus de rouge et blanc, se sont retrouvés place de la mairie, où rires et chansons accompagnèrent la banda.

Ce travail collectif et enthousiaste devrait permettre à de nouvelles personnes de venir renforcer le groupe.

En effet, pour soutenir et encourager les conscrits, l'Association envisage d'ouvrir son bureau à des adultes afin d'animer des rencontres plus intergénérationnelles.

Les personnes intéressées pour y participer peuvent se faire connaître soit directement à la mairie, soit auprès des membres du conseil municipal, soit auprès des membres du comité des fêtes .(05.62.33.22.35 ou 06.25.49.12.66)

Merci encore à tous et rendez-vous à l'année prochaine.

## HISTOIRE DE NOTRE VILLAGE : les PUIITS (Los pots)



On ne trouve des traces de l'histoire des puits et lavoirs municipaux du village dans « Les délibérations du conseil municipal » qu' en 1848 avec la construction de 3 puits et la restauration de la fontaine .

D'autres puits suivront, en 1878, en 1883 ,1912, et 1944 , ainsi que deux autres lavoirs sur le Lassadé ( en 1883 et 1906)

Avec l'arrivée de l'eau potable en 1965, certains puits sont fermés (Abadie, Ducasse et Philippe ) , et démantelés comme le puits de la place (devant chez Yves Vergez ).

Le lavoir sur la route d'Hourc est démoli en 1989

Les puits communaux et la fontaine seront restaurés en 2000.et 2001.

"16 février 1878

Le maire expose que le quartier d'en haut de la commune manque d'eau presque toute l'année et notamment pendant l'été. Il pense qu'il serait utile de faire construire un puits sur un vacant communal, à côté de la maison Barrère.

**(14)** (actuellement maison Lescloupé . Ce puits n'existe plus)"



" 17 décembre 1848

Vu la grande difficulté de se procurer de l'eau par suite de l'éloignement des fontaines, qui d'ailleurs sont en mauvais état et par défaut de puits qui sont indispensables,- car s'il arrivait un incendie même pendant l'hiver, il n'y aurait pas d'eau pour l'éteindre dans les quartiers où les puits sont très utiles. Qu'il convient aussi de faire construire des lavoirs et abreuvoirs dans les endroits nécessaires. Le conseil décide qu'il sera construit 3 puits :

-Un sur la place publique, à l'Orient de la maison commune. **(7)** (ce puits a disparu : il était devant chez Y.Vergez )

-Un sur le terrain communal, au couchant de la maison Villeneuve **(1)** (actuellement la maison de Guy Soubde : ce puits n'existe plus ) "

et enfin un autre sur le terrain communal, au coin Nord-ouest du verger hautin de Jean Vergez. **"(5)**

"12 mai 1883

Le conseil adopte l'urgence de la construction de deux puits publics : un en haut du village, quartier de la Chapelle, et l'autre au bas de la Carrère. "



"6 janvier 1883

Le conseil demande l'autorisation de construire un autre lavoir sur le ruisseau du Lassadé, à l'entrée de la forêt du quartier Bernata. Le conseil vote 30 francs pour cette construction. **(13 )"** (ce lavoir a été démoli en 1989)



"2 Mars 1895

"Suite au projet de la commune d'installer la caserne de gendarmerie dans le bâtiment qui devait servir d'école de filles : Le puits des Gelé qui servira à la brigade restera aussi à l'usage des habitants du quartier, trois ou quatre foyers. **(9)"** (Ce puits est actuellement fleuri par les soins de Joseph Aguirre)





## Les Puits et la Loi

Un décret du 2 Juillet 2008 est venu modifier le code général des collectivités territoriales en ce qui concerne les prélèvements, puits ou forage réalisés à des fins d'usage domestique de l'eau ..

Par usage domestique on entend , « les prélèvements destinés à la satisfaction des besoins des personnes physiques pour l'alimentation, aux soins d'hygiène, aux lavages et productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale. »

Ce décret entrera en vigueur à partir du 01 Janvier 2009, au plus tard le 31 décembre 2009 pour les ouvrages entrepris ou achevés avant le 31 décembre 2008.; Un déclaration doit donc être faite en mairie.

En outre , un contrôle des dispositifs de prélèvement à des fins de consommation ( eau potable) , sera obligatoire.

Voir: <http://www.eaudanslaville.fr>

## L'EAU, L'OR BLEU une richesse mal partagée

- ◆ Plus de 70% de notre planète est composée d'eau dont 97% d'eau de mer.
- ◆ Aujourd'hui, plus de 1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable !
- ◆ L'eau douce est une ressource rare qui doit être préservée: Nous serons 10 à 12 milliards en 2050 et les réserves d'eau commencent à s'épuiser alors que la consommation à usage domestique va augmenter de 40% et celle de l'agriculture de 17%
- ◆ En France la consommation d'eau par habitant et par jour est de l'ordre de 150 à 160 litres. ( 700 l aux USA, 30l en Afrique, 20l en Haïti )
- ◆ Le niveau des nappes phréatiques a diminué (pompages intensifs : aux USA , en 30 ans la cadence des pompages a augmenté de 144% , de 300% en Arabie Saoudite...)
- ◆ L'eau douce est utilisée à 70% par l'Agriculture, 20% par l'Industrie et 10% par les ménages

## LE PRIX DE L'EAU :

### Comment faire baisser la pression....

L'eau courante a un coût élevé. Pourtant si les contraintes économiques ou techniques qui pèsent sur ce marché expliquent certaines augmentations, la hausse constante du prix de l'eau n'est pas une fatalité. En 2007, le prix de l'eau a augmenté de 3,6 en moyenne ..

Les charges fixes représentent 80 % du prix de revient : entre autre

entretien et renouvellement des canalisations , dépollution etc .

Le prix de l'eau, fixé par chaque commune ou collectivité intercommunale , peut varier du simple au double en fonction de la densité de la population,, de la qualité de l'eau à traiter , de la présence en zone touristique, du choix de la gestion ( la gestion déléguée à des entreprises est en moyenne plus coûteuse que la gestion directe par les collectivités locales) .

Economisons l'eau, surveillons nos

## L'eau potable arrive à Pouyastruc !

**11 avril 1963 :** Messieurs Biran et Baseilhac donnent le compte rendu de l'assemblée générale du syndicat de l'Arros, qui s'est tenu à Lannemezan.(...) Le syndicat promet d'amener l'eau à Pouyastruc fin 1965..

C'est ainsi que commence l'histoire de la distribution de l'eau potable dans le village en 1965. Vous trouverez la suite de cette histoire dans le prochain numéro...

## Comment économiser l'eau ?

- \* Installer une double commande sur la chasse d'eau.
- \* Pour la salle de bains, choisir un mitigeur thermostatique.
- \* Préférer la douche au bain.
- \* Installer un « stop douche » entre le robinet et le flexible de douche.
- \* Préférer remplir un verre d'eau lors du brossage des dents plutôt que laisser couler l'eau.
- \* Faire fonctionner à pleine charge lave-linge et lave-vaisselle.
- \* Choisir de l'électroménager moins gourmand en eau.
- \* Sur les becs des lavabos et de l'évier, installer des mousseurs (ou aérateurs), qui réduisent le débit en mélangeant de l'air à l'eau.
- \* Si la pression est supérieure à 3 bars dans le réseau, faire installer un réducteur de pression, ce qui permet d'augmenter la durée de vie des installations et d'éviter les gaspillages.
- \* Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.
- \* Arroser le jardin le soir pour éviter que l'eau ne s'évapore trop vite.
- \* S'équiper d'un programmeur journalier ou hebdomadaire.
- \* Les fuites représentent 15 à 20% des quantités d'eau consommées en moyenne par les ménages. Par exemple :
  - Goutte-à-goutte : 4 litres / heure soit 35 m<sup>3</sup> par an.
  - Mince filet d'eau : 16 litres / heure soit 140 m<sup>3</sup> par an.
  - Chasse d'eau qui fuit : 25 litres / heure soit 220 m<sup>3</sup> par an.
- \* Vérifier régulièrement l'état des tuyauteries et robinetteries
- \* Remplacer les joints défectueux des robinets.

factures, contrôlons la gestion de l'eau , évitons de polluer les nappes et les rivières. en réduisant l'usage des produits chimiques

### DEVENONS AQUA CITOYEN :

du 15/04 au 15/10, Chaque français peut donner son avis sur la gestion et l'avenir de l'eau dans son bassin

### REPONDEZ AU QUESTIONNAIRE

« L'EAU , c'EST LA VIE »

Envoyé par le SDAGE ( Schéma directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux )

## PORTRAIT DE POUYASTRUCAIS

Dans chaque numéro, vous trouverez les portraits de pouyastrucais, artisans, commerçants ou simples particuliers qui peu à peu construiront le paysage bigarré de notre communauté villageoise.

### LA MENUISERIE DU BOSQUET

7 chemin du Bosquet  
05.62.33.22.52 et 06.03.69.69.79

Philippe LAUBER et sa femme avec leurs quatre enfants, sont installés à Pouyastruc depuis 2004. Après une formation au lycée de Bagnères, Philippe a travaillé pour « la Métallerie Occitane » de Soues depuis 1986, avant de créer sa petite entreprise dans notre village.



Avec son ouvrier, Robert CANTARERO (de Sarniguet), ils installent sur toutes les Hautes Pyrénées des menuiseries en PVC, alu ou bois, volets roulants,

portails, garde corps et vérandas, ainsi que des stores (stores bannes, à bandes, vénitiens, en bois ou en alu, des stores, des moustiquaires ..).

Ils travaillent avec l'entreprise CREAL de Toulouse, qui fabrique tous les produits sur mesure, en respectant les normes prévues pour bénéficier du crédit d'impôt.

Nous souhaitons bon courage et bonne chance à ce jeune couple sympathique.

### CARNET depuis JUN 2008

#### NAISSANCES d'enfants et Petits-enfants du village

Jade Christine BIDON le 03/08/08

Loyella Sylvaine Geneviève DUCASSE  
le 03/08/08

Lucie Florine BERNARD le 05/08/08

Léo ESCOULA (petit fils de Gilbert et  
Nicole Portal)

Noah LOISELLE, le 16/09/08

(petit fils de Maryse et J.P. LOISELLE)

#### MARIAGES

Alexandre BERNARD et Emilie DOUCET  
le 05/07/08

Patrice DUMONT et Martine CARRERE  
le 23/08/08

#### DECES

Jacqueline BASEILHAC le 10/08/08

### La Maison Paroissiale

Située au n°1 rue de la Poste, cette maison a été restaurée par le diocèse. Elle comporte deux belles salles de réunion et un appartement où logera, à partir du 22 Septembre, Sœur Cécile. Elle sera accessible à partir du 1er Octobre. Les personnes qui souhaitent visiter les locaux et connaître les heures de catéchisme peuvent se renseigner auprès de Sœur Cécile :

06.33.24.61.31. ou 05.62.31.87.06  
Mail: cmartinlaval@orange.fr

### Des étrangers à Pouyastruc ?

Vous avez peut-être rencontré dans les rues du village, des randonneurs parlant des langues étrangères (allemand, anglais, hollandais ou belge) ? N'ayez crainte. Nous ne sommes pas envahis...

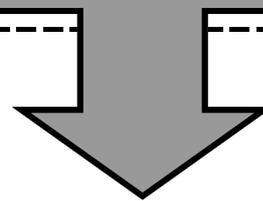
Il s'agit tout simplement de touristes qui sont venus apprécier la douceur et la vue de notre pays. Et qui ont choisi pour cela le gîte rural de Catherine et Jean BASEILHAC situé rue du centre.

### La Kermesse de l'Ecole du 27/06

Un public nombreux est venu ...



Votre avis nous intéresse, notez ici vos suggestions qui enrichiront ce bulletin (déposez-les à la mairie ou au 48 rue du centre) ou par mail: annie-65@wanadoo.fr



## LA RENTRÉE À L'ÉCOLE

### Classe de maternelle

Cette année il y a 15 nouveaux élèves dans notre classe: Damien, Darius, Enzo, Gwendoline, Iker, Océane, Noémie, Océane, Manon, Noémie, et Ynès chez les petits, Léo, Louis et Louann chez les moyens et Jeanne et Yanis chez les grands.

Tous les autres enfants étaient déjà à l'école l'année dernière.

Notre rentrée s'est bien passée, nous apprenons à tenir correctement les crayons, à compter, à reconnaître notre prénom, à savoir quel jour nous sommes, les jours de la semaine mais aussi des chansons, des comptines et des jeux de doigts. Voici la première comptine que nous avons apprise :

### Celui-là

Celui-là il est allé à la chasse (montrer le pouce)

Celui-là il a tué la grosse bête pan pan

(montrer l'index)

Celui-là il l'a fait cuire

(montrer le majeur)

Celui-là il l'a mangée

(montrer l'annulaire)

Et le petit rikiki, il ne lui

reste rien du tout

(montrer l'auriculaire)

Lèche le plat, lèche le plat

(passer l'auriculaire sur la paume de la main)

Hummm

(se frotter le ventre)



### Les prénoms en rime

#### Emma

*Enfile son pyjama.*

#### Alban

*S'assoit sur un banc.*

#### Dorian

*Apprend ses leçons en riant.*

#### Amandine

*Renverse son verre de grenadine.*

#### Victoria

*Avec son prince charmant se maria.*

#### Alexandre

*Souffle sur la cendre.*

#### Pierre

*Se fait piquer par une vipère.*

#### Emma

*Rêve d'avoir un lama.*

#### Florent

*Avale trois harengs.*

#### Baptiste

*Chante comme un artiste*

#### Florian

*Est copain avec Dorian.*

#### Justine

*Savoure une langoustine .*

#### Clément

*Attend les vacances patiemment.*

**La classe de CE2-CM1**

### L'équipe enseignante :

Mme Marie-Anne CARMOUSE :  
CE2-CM1

M. Pierre LAPEYRERE : Maternelle

M. Pascal CHARIER : CP-CE1 -  
(Direction)

ATSEM (Agent Territorial Spécialisée des Ecoles Maternelles)

Florence OLIVEIRA

#### Horaires de l'école :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi  
8h50-12h00 et 13h50-17h00

#### Effectifs:

Cycle 1 : 34 élèves

Cycle 2 : 17 élèves

Cycle 3 : 13 élèves

### Election des représentants de parents d'élèves

le vendredi 17 octobre 08

### Notre rentrée au CP

A la rentrée, on a changé de classe. Nous sommes rentrés au CP. On a lu les prénoms des copains et des copines. On s'amuse bien à l'école.

*(texte collectif des CP)*

### La rentrée à l'école

Les vacances sont vite passées. La rentrée s'est bien passée.

A la maternelle, il y a des nouveaux élèves et ils ne voulaient pas lâcher leur maman. Quelques uns pleuraient.

Le matin, les CE1 travaillent chez Mme Carmouse avec les CE2 et les CM1, l'après-midi avec les CP chez M. Charrier. Parfois on ne sait pas où sont nos cahiers.

On va ranger la bibliothèque. Peut-être que nous referons l'élevage d'escargots.

On a retrouvé nos copains et nos copines avec un grand plaisir. A l'école on rit beaucoup.

*(texte collectif des CE1)*